Exercice pratique : les événements de gestion d'une société



	Année N	Année N+1
Janv.		 CA clôture de l'exercice + 1 mois Validation des comptes de l'exercice précédent; Examen des conventions réglementées conclues autorisées et exécutées au cours de l'exercice précédent; Gestion de la société.
Mars		 CA AG – 45 jours Arrêt définitif des comptes annuels de l'exercice précédent et établissement du rapport de gestion écrit, et le cas échéant, des comptes consolidés; Le cas échéant, si capital variable, arrêt de la liste des actionnaires; Arrêt de l'ordre du jour (ODJ) et du texte des résolutions de l'AG et de la convocation de l'AG; Le cas échéant, convocation du CAC; Communication par l'organe compétent aux CAC, et le cas échéant aux administrateurs, de la liste et de l'objet de toutes les conventions, y compris celles portant sur des opérations courantes et conclues à des conditions normales (à l'exception de celles qui ne sont pas significatives en raison de leur objet ou de leur implication financière); En cas de SCIC, sélection d'un réviseur coopératif; Gestion de la société
Avr.		AG – 30 jours • Envoi des convocations pour l'AG.
Mai		AG (ordinaire), fonction des résolutions préparées par le CA • Approbation des comptes de l'exercice précédent ; • Consultation, voire décision le cas échéant (cf. statuts) quant à l'affectation des bénéfices ; • Etc.
juin		
Juill.		
Août		 CA post AG Application des décisions de l'AG; Le cas échéant, mise en paiement des dividendes; Gestion de la société

	AG constitutive	
	Signature des statuts	
	Nomination/élection du Président	
	 Nomination/élection des membres des organes de 	
	direction de la SAS	
	 Le cas échéant, nomination du ou des Commissaires aux 	
	comptes (CAC)	
	Formalités enregistrement RCS (cf. site internet du	
	greffe du Tribunal de commerce)	
Jept.	Ouverture d'un compte bancaire pour le compte de la	
	société en cours de formation (réclamer une attestation	
	de dépôt en orignal) ;	
	 Réalisation d'une formalité de publicité auprès d'un 	
	journal d'annonces légales (liste disponible sur le site du	
	greffe du TC) ;	
	 Le cas échéant, sélection d'un CAC (ou d'un CAC titulaire et un CAC suppléant si personnes physiques). 	
	 Formulaires cerfa à compléter et dépôt du dossier au 	
	greffe.	
		CA avant clôture de l'exercice
		 Inventaire des divers éléments de l'actif et du passif
		existant et élaboration d'un bilan décrivant les éléments
		actifs et passifs et faisant apparaître de façon distincte
Oct.		les capitaux propres, le compte de résultat récapitulant les produits et les charges de l'exercice, ainsi que
		l'annexe complétant et commentant l'information
		donnée par le bilan et le compte de résultat ;
		 Le cas échéant, détermination de la répartition de
		l'excédent net de gestion.
Nov.		
		Communication des végultets de l'aversies en Tillens el
 		Communication des résultats de l'exercice au Tribunal de commerce
Déc.		de commerce